

Procès-verbal de la 54ème Assemblée Générale de l'ARN, le 27 mars 2026

Ouverture et bienvenus

Le Président, Bert Demeyere, ouvre la 54ème Assemblée Générale de l'ARN à 14h30. Il adresse ses bienvenus aux membres présents ainsi qu'aux invités : Mme A. Lenz, membre de la Direction Générale ; M. Ph. Vossen, Responsable RH du Centre ; M. Ch. Sarrasin, Directeur du Fonds de Pension Nestlé ; Mme I. Tornay, responsable de l'administration du Fonds ; M. J-M. Poulin, Président de l'ARN Orbe ; M. O. Quillet, Directeur de Jogne Invest ainsi que M. Ch. Barraud, vérificateur des comptes.

L'ordre du jour comporte quatre volets : 1) la partie officielle de l'AG, 2) la présentation de Mme Lenz, 3) la présentation du Fonds de Pension, et 4) le projet pour la Maison Cailler.

Rapport du Président et activités de l'ARN

Le Président remercie les RH pour le subsidé 2026 et souligne l'émergence de deux nouvelles sections en 2025. La section « Excursions/Voyages » a été relancée par Marc Dreyer et son équipe, tandis qu'« InterSection », une plateforme dédiée aux idées hors sections, a vu le jour sous la coordination de François Chastellain.

Fin 2025, l'ARN compte 752 membres, enregistrant 29 admissions, 90 démissions et 17 décès. Le Président demande d'observer une minute de silence en mémoire des membres décédés. Une nouveauté cette année : une vidéo réalisée par Marcel Ulmann sur la base des *Reflets 2025*. L'occasion est saisie pour remercier les chefs de section et les chefs de course.

Intervention de la Direction Générale (Mme Anna Lenz)

Mme Lenz présente les stratégies Nestlé pour 2026, articulées autour d'un portefeuille gagnant, d'une croissance tirée par le RIG (Real Internal Growth), d'une allocation optimisée du cash et du capital, et d'un changement dans la culture de performance. Elle détaille également les nouvelles façons de travailler chez Nestlé : Collaboration, Courage, Rapidité et Apprentissage Continu.

S'ensuit la question habituelle concernant l'indexation des rentes des retraités. En réponse à une interrogation de M. A. Porchet, Mme Lenz précise que plusieurs modifications ont été apportées au Fonds de Pension pour les actifs : diminution des contributions pour les personnes de moins de 45 ans, accès possible dès 20 ans, et choix entre perception du capital ou de la rente. En revanche, les contributions pour les personnes de plus de 55 ans restent inchangées.

Situation financière et approbation des comptes

Le trésorier, André Schumacher, expose la situation financière de l'ARN. Le changement majeur est la fin des prélèvements sur la pension, remplacée par une facturation directe. Le vérificateur des comptes présente ensuite son rapport et propose la décharge. L'Assemblée générale approuve les rapports et accorde décharge au Comité à l'unanimité.

Le Fonds de Pension Nestlé

M. Sarrasin aborde la performance et la situation financière du Fonds. Il rappelle que les décisions stratégiques sont prises par le Conseil de la Fondation, où A. Schumacher, représentant des retraités, dispose d'une voix consultative. La performance 2025 a été satisfaisante. Bien que le Fonds ait été pénalisé par les effets de change, rappelant qu'il s'agit d'un placement à très long terme, cela explique sa position apparente moins favorable par rapport aux *peer groups* en 2025. L'année 2026, impactée par le contexte géopolitique, s'annonce difficile. Fin 2025, le degré de couverture s'établissait à 120,7 %. M. Sarrasin explique également les raisons ayant conduit à l'octroi d'une demi-rente en 2021, 2023 et 2024.

En 2025, le Fonds a révisé ses statuts datant de 2000. Le processus électoral a été revu pour évaluer les modalités de désignation des employés et la représentation des retraités au Conseil de Fondation a été formalisée. I. Tornay profite de l'occasion pour se présenter avec son équipe.

Nouveautés et appel à candidatures

Le Président reprend la parole pour remercier les webmasters de leur travail et annonce une prochaine amélioration du site. Il cite les sorties clubistiques et les excursions prévues en 2026, puis passe la parole à F. Chastellain pour plus de détails sur la section InterSection.

B. Demeyere lance ensuite un appel à candidatures pour pourvoir un ou deux postes de Vice-Président(e)s et un ou deux postes de Webmasters, suite à la démission de Mme J. Galley de ses fonctions de Vice-Présidente et Webmaster. S'ensuit le vote pour la constitution du bureau 2026.

Projet « Maison Cailler » et Broc

M. Olivier Quillet, retraité de Nestlé et directeur de Jogne Invest, présente un projet soutenu par le canton de Fribourg visant à faire de Broc « la capitale mondiale du Chocolat ». Constatant que la majorité des étrangers associent la nature et le chocolat à la Suisse et à la Maison Cailler — le musée le plus visité du pays, désormais arrivé à saturation —, l'objectif est d'inciter les touristes à prolonger leur séjour dans la région de la Gruyère et dans le futur « Erlebnispark ».

Le projet, qui ne vise pas à créer un « Europa-Park 2 », met l'accent sur la mobilité douce. Les infrastructures prévues (hôtels, centre de conférences, restaurants, spa, parking, musée de l'automobile, etc.) seront édifiées en dehors du village, sur le terrain « En Liabon », offrant des vues spectaculaires sur le lac et la Dent de Broc.

Le projet est déjà mis à l'enquête publique ; les investisseurs espèrent une ouverture en 2030.

Clôture

Pour conclure, le Président de l'ARN remercie toutes les personnes ayant organisé l'AG ainsi que les chefs de course. Il rend un hommage particulier à Jacqueline Galley, qui a cumulé pendant 10 ans les fonctions de Cheffe de section, Webmaster et Co-/Vice-Présidente. Mme Esther Suter prononce son éloge.

B. Demeyere lève la séance vers 16h30.